



# TAMBOUR

BIMESTRIEL DECEMBRE / JANVIER 2017

N°128

## EDITORIAL



Déjà fin Février..... Comme le temps passe vite ! L'hiver est, nous l'espérons, derrière nous et le printemps arrive à grands pas.

Chacun s'apprête à ranger au placard les manteaux, les gants, les bonnets et les écharpes aux premiers rayons de soleil mais il arrive parfois que le printemps et

même l'été ne sont pas à l'attendu.

Pour les agriculteurs et même pour les jardiniers amateurs et à Chalautre ils sont nombreux, il faut espérer que l'année sera meilleure que celle que nous avons parfois connu l'an dernier, où jamais récolte n'avait été aussi mauvaise depuis des décennies.

Nous verrons bien !

Pour l'instant à Chalautre malgré les désagréments certains de quelques coupures d'eau, les travaux de changement des branchements au plomb se déroulent bien.

C'est là qu'on mesure notre chance d'avoir chaque jour l'eau aux robinets de l'évier, de la douche et des toilettes.

Il faut se souvenir qu'il y a seulement quatre vingt dix ans environ, l'espace d'une vie, il n'y avait l'eau qu'à la source et au puits.

Alors, si on y réfléchit bien, une journée sans eau, ce n'est pas si terrible !

Je tiens ici à remercier les adjoints et les conseillers qui surveillent attentivement les travaux et participent fidèlement à toutes les réunions de travail chaque vendredi matin.

Merci aussi aux chalautriers qui évitent de jeter les papiers, canettes et autres déchets dans les rues ou merci à nos employés de bien ramasser.

Il me semble qu'il y en a un peu moins en ce moment un peu partout.

Bien amicalement à vous tous.

**Votre Maire Michèle PANNIER**

## CEREMONIE DES VOEUX

Nombre de chalautriers, mais aussi des élus des communes environnantes et des représentants des corps constitués étaient présents ce vendredi 6 Janvier à 19h00 à la salle polyvalente afin d'assister à la présentation des vœux de notre maire Michèle Pannier et de son conseil municipal.



Assemblé à l'écoute pendant l'allocution de Madame le Maire...

Madame le maire a présenté les projets de la municipalité pour l'année à venir avant de laisser la parole à notre conseiller départemental Olivier Lavenka qui lui, s'est projeté sur des enjeux plus départementaux voire régionaux.



Mais aussi pendant celle de notre Conseiller Départemental Olivier Lavenka

Et comme de coutume dans notre village, chacun à pu discuter et partager avec les élus autour de la galette des rois.



Cérémonie clôturée par le traditionnel pot de l'amitié !

## **CONSEIL MUNICIPAL du 14 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le 14 novembre, 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sur la convocation qui lui a été adressée le 10 novembre 2016, sous la présidence de Mme Michèle PANNIER, Maire.

**Étaient présents** : Michèle PANNIER, Francis RAVION, Jean-Marie DARGENT, Eveline DION, Francis BALENGHIEN, Fabienne BENOIST, Claude MAUROUX, Alain FAYOLLE, Antoinette REGNAULT, Benoît LAMOTTE, José PANNIER, Alain COQUART, Marc JACOB, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés**: Yoann SIMARD et Lionel SIMARD

**Secrétaire** : Benoît LAMOTTE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2016 a été approuvé à l'unanimité.

### **Rendu compte des délégations exercées par Madame le Maire**

#### **Fibre optique :**

Madame le Maire a donné son accord pour l'implantation technique du SRO (sous répartiteur optique) à proximité du n°4 de la rue de la Brie à Puits Froux.

#### **Projet territorial pour la Seine et Marne :**

Madame le Maire a retenu la 2ème option qui place l'ensemble du territoire élargi au 01/01/2017 de la communauté des « deux fleuves » au sein de l'arrondissement de Provins, ce qui est également le choix de Provins.

#### **Travaux dans la peupleraie :**

Madame le Maire expose que plusieurs devis ont été demandés pour les travaux Forestiers sur 2 parcelles de la peupleraie. Ont répondu les entreprises Pareau pour un montant de 10 836 € TTC et La Forestière et paysage Simard pour un montant de 10 485,60 € TTC. Le devis de l'ONF était de 13 913 € TTC. La Forestière et paysage Simard a été retenue.

#### **Transport piscine :**

Madame le Maire a sollicité 3 transporteurs pour effectuer les transports des élèves de l'école Alain Peyreffite au centre aquatique de Provins : les Cars Collard 120 €, les Cars Moreau 92 €, Procars sans réponse ; elle a retenu la proposition des Cars Moreau.

#### **Haies des protections incendie de Puits Joly et Puits Froux :**

Des devis ont été demandés pour la plantation des haies prévues au plan de financement lors de la demande de subvention DETR: entreprise Galois 3 096 € TTC, La sarl Forestière et paysage Simard 3047 € TTC. L'entreprise la moins-disante a été retenue.

#### **Le conseil municipal a pris acte de ces décisions.**

#### **Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2017 pour la réalisation de défense incendie-Les Chaises.**

Madame le Maire a rappelé que la commune a sollicité par délibération en date du 18 janvier 2016 auprès des services de la préfecture de Seine-et-Marne l'octroi d'une subvention au titre de la D.E.T.R. 2016 pour le financement de travaux de défense incendie pour le hameau des Chaises.

Elle informe que par courrier en date du 17 octobre 2016, Madame la Sous-Préfète de Provins a invité la commune à

présenter, faute de crédits suffisants pour l'année 2016, une nouvelle demande de D.E.T.R. au titre de l'année 2017.

Le conseil Municipal a sollicité l'aide financière de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 a arrêté les modalités de financement et a autorisé Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

#### **Chemin accès piétons pour aires de jeux :**

Considérant qu'il convient d'adapter l'accès aux aires de jeux, particulièrement pour les jeunes enfants et voitures d'enfants,

Le Conseil Municipal, a décidé la réalisation d'un chemin en enrobés pour l'accès aux aires de jeux et a voté des crédits d'un montant de 7000 €.

#### **Indemnité de conseil du receveur municipal :**

Madame le Maire a proposé à l'assemblée de délibérer sur le taux d'indemnité de :

Monsieur Didier Lévêque, Trésorier en poste à Provins.

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à Monsieur Didier Lévêque receveur en poste à la Trésorerie de Provins depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016 une indemnité de conseil à taux plein telle que décidée par la délibération du 25/04/2014, les crédits nécessaires étant prévus au budget de 2016 .

#### **Adhésion de la commune Moret Loing et Orvanne au SDESM :**

Vu la délibération n° 2016-60 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant approbation de l'adhésion de la commune de Moret Loing et Orvanne,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé l'adhésion de la commune de Moret Loing et Orvanne au SDESM.

#### **Location de la salle polyvalente aux associations extérieures à la commune :**

Il a été exposé qu'il conviendrait de compléter le règlement de la salle polyvalente quand celle-ci est louée le samedi ou le dimanche pour une animation organisée par une association extérieure à la commune.

Le Conseil Municipal, considérant que l'actuel tarif de location n'est pas adapté à une telle location, a décidé que le tarif de la location à appliquer pour un samedi ou un dimanche sera de 250 € pour une association extérieure à la commune.

#### **Création d'une aire de jeux: Demande de subvention sur la réserve parlementaire :**

Considérant la demande de nombreux adolescents pour une aire de jeux qui leur serait destinée,

Considérant qu'il serait possible de réaliser une telle installation sur le terrain de sports, à proximité de l'aire de jeux des petits,

Madame le Maire a présenté le projet et a dit qu'il est possible de solliciter une subvention de la réserve parlementaire de Madame Colette MELOT, sénatrice

Vu le devis de l'entreprise **Récré 'Action** : 16 385 € HT soit 19 662 € TTC pour la fourniture et la pose des structures et le revêtement sous les modules

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention

- **a décidé** la réalisation de ces travaux dans les meilleurs délais,

- **a accepté** le devis de Récré' Action pour un montant de 16 385 € HT soit 19 662 € TTC

- **a demandé** à bénéficier d'une subvention sur la réserve parlementaire aussi élevée que possible,

- **et dit** que ces travaux seront réalisés dès l'obtention de la subvention,

## CDG : renouvellement de l'adhésion prévention « hygiène et sécurité » 2017 :

Madame le Maire a rappelé à l'assemblée les conventions avec le Centre de Gestion concernant:

- la mission d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail,
  - les actions de conseils et de formations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail;
- Elle précise que les conventions d'adhésion sont reconductibles d'une année sur l'autre de manière expresse.

Le Conseil municipal a autorisé le renouvellement de l'adhésion pour la prévention des risques professionnels 2017.

## Implantation d'une station d'antennes FREE Mobile :

Rappel est fait de la présentation du projet qui prévoit l'installation d'une antenne relais Free Mobile près du terrain de sports.

Considérant la réponse de FREE sur une autre solution d'implantation (hameau des Chaises) pour la couverture que la radio n'a pas validé,

Vu la convention d'occupation du domaine public à intervenir entre Free Mobile et la commune de Chalaudre la Grande, notamment le montant du loyer de la redevance négocié à 7000 €,

Le Conseil municipal, par douze voix pour et une contre, a décidé que soit passée cette convention qui sera annexée à la présente délibération et a autorisé Madame le Maire à la signer.

## Dégrèvement sur les taxes foncières non-bâties :

Vu l'avis de dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés communales non-bâties transmis par le centre des impôts fonciers de Melun,

Vu le chèque correspondant s'élevant à 1 077 €, Considérant que ce dégrèvement est consécutif à des pertes de récoltes dues au « sinistre inondation » du 01/06/2016.

Le Conseil Municipal, a décidé d'accepter le chèque de dégrèvement d'un montant de 1 077 €

et que les locataires des biens communaux bénéficient de ce dégrèvement au prorata des parcelles qu'ils ont en location.

## Service hivernage : convention de déneigement avec des agriculteurs :

Lecture a été faite de la convention datant de 2010 qui était restée sans suite.

Il a été convenu de rechercher plus d'informations et de provoquer par la suite une réunion avec les agriculteurs.

## Travaux du fossé exutoire de la mare de Puits Joly :

Madame le Maire a invité les membres du conseil à venir se rendre compte le 15 novembre à 9 h des travaux d'entretien du fossé situé sur la parcelle communale n°160 appartenant au domaine privé de la commune.

Elle a informé l'assemblée que le Noël organisé par la commune des enfants scolarisés à l'école Alain Peyrefitte et des moins de 3 ans habitant la commune se déroulera le 11 décembre en même temps que le marché de Noël organisé par Danse Passion.

## ETAT CIVIL

### Décès :

Rémi CHAMPION le 9 Janvier 2017

Alain TREBUCHET le 6 Février 2017

## BRANCHEMENTS AU PLOMB

Depuis quelques jours la circulation est quelque peu perturbée dans le bourg et dans certains hameaux de la commune par des « d'excavations » réalisées dans le cadre de la réhabilitation des circuits d'eau potable.

Ces travaux vont se prolonger pendant quelques semaines et bien que le maximum de précautions, notamment vis-à-vis de la sécurité routière, aient été prises nous vous demandons de redoubler de prudence afin d'éviter tout accident.



Vue des travaux Rue de l'Arrêt

La société responsable des travaux s'efforce, avec l'appui des élus locaux, de minimiser les nuisances créées chez les riverains, en particulier quand les « bouches à eau » se trouvent sur le chemin d'accès aux propriétés.

## CARTE D'IDENTITE

### La carte d'identité à portée de clic !

#### L'état simplifie vos démarches dans le département !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture). **Pour les chalautriens la mairie la plus proche est celle de Provins.**
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

# ASSEMBLEE GENERALE ET GALETTE DES ROIS DE L'ASG

C'est bien la continuité qui a été de mise lors de l'assemblée générale de l'association « les Amis de Saint Georges » ce samedi 14 Janvier dans la salle polyvalente de la Commune. En effet après la présentation du bilan financier et moral, les membres du bureau ont été reconduits dans leur intégralité.

Présidente : Antoinette REGNAULT  
Vice-présidente : Françoise DARGENT  
Secrétaire : Françoise DARGENT  
Secrétaires adjointes : Sabrina FEDDAL / Marie-Claude POINT  
Trésorier : José PANNIER  
Trésorière adjointe : Annie GIRARD  
Responsable communication et prospection : Sylvie THIELLEMENT  
Intendant : Franck BARBEAU

Outre les traditionnelles activités ou organisations (yoga, diverses soirées à thèmes, brocante...) proposées par l'association, les adhérents ont été force de propositions afin d'élargir le panel des activités proposées.



Pour rappel, quelques dates d'organisation de l'ASG à retenir pour ce premier semestre 2017 :

- Soirée « Cabaret » samedi 11 Mars salle polyvalente
- Loto samedi 25 Mars à la salle polyvalente
- Cours art floral 11 Avril (18h30 à 20h30) salle polyvalente
- Thé dansant dimanche 7 Mai (14h30 à 19h30) salle polyvalente
- Brocante dimanche 14 Mai.

## OPERATION ŒUFS DE PÂQUES

Comme chaque année les enfants de Chalautre pourront participer à l'opération œufs de Pâques organisée par la municipalité avec l'aide de parents bénévoles.

**Changement cette année avec un lieu de rendez-vous unique sur le stade municipal pour tous, PETITS et GRANDS, dimanche 16 Avril à 10h30.**

## REMERCIEMENTS

Remerciements à Monsieur et Madame THEVENIN pour le don de livres à la bibliothèque municipale.

## LES RENDEZ-VOUS

**Soirée cabaret (ASG) :**  
Samedi 11 mars à 20h30 Salle polyvalente

**Loto (ASG) :**  
Samedi 25 Mars à 20h00 salle polyvalente (ouverture des portes à 19h00).

**Opération Œufs de Pâques :**

Dimanche 16 Avril à 10h30 stade municipal

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

En allumant notre télé, en lisant la presse, en surfant sur internet, nous l'avons tous compris, cette année 2017 est une « année d'élections ».

Elections présidentielles mais aussi législatives et pour certains départements, dont le nôtre, sénatoriales.

Nombre de week-end seront donc impactés par ces élections dont nous vous précisons les dates.

- **1<sup>er</sup> tour des présidentielles : Dimanche 23 Avril**
- **2<sup>ème</sup> tour des présidentielles : Dimanche 7 Mai**
- **1<sup>er</sup> tour des législatives : Dimanche 11 Juin**
- **2<sup>ème</sup> tour des législatives : Dimanche 18 Juin**
- **Elections sénatoriales : Dimanche 24 Septembre**

**Nota :** Les sénateurs sont élus par un collège comprenant les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux.

## VIVRE ENSEMBLE ET DEJECTIONS CANINES

En ce début d'année les activités dites de « plein air » sont, par la force de la météo limitées.

Malgré tout, quelques courageux continuent de courir, de s'entraîner au foot, de faire du vélo sous les frimas. C'est un choix !

Et puis il y a les activités de plein air que l'on ne peut reporter, comme promener son chien. Et là, le maître et l'animal sont exposés à des conditions atmosphériques difficiles, le froid, le vent, la pluie, le verglas quelquefois, ce qui fait que des gestes élémentaires de bienséance passent à la trappe !

Et oui, le brave toutou, pressé par la bise fait ses besoins au plus près, parfois à l'abri d'un mur, alors qu'en temps normal il s'éloigne autant que faire se peut des habitations. Et le maître me direz vous, et bien c'est pareil, pas pour faire ses besoins ! Non, mais lui aussi est soumis à la bise et quelquefois il oublie de ramasser les déjections de son cher animal.

Et force est de constater que ça peut énerver les riverains. Alors, un peu de vigilance, c'est probablement le meilleur remède contre les énervements.

Dans la même veine, l'hiver va bientôt se terminer et le printemps va arriver, une lapalissade me direz-vous, vous avez raison.

Mais avec le printemps reprennent les activités « de plein air », les barbecues, les soirées sur la terrasse entre amis, les tondeuses qui redémarrent, les déjections d'équidés... et j'en oublie !

Et là encore une fois soyons vigilants, vigilants à ne pas trop faire de bruit quand la nuit vient, à ne pas enfumer son voisin, à ne pas tondre sa pelouse à des heures non autorisées, et j'en passe.

Car ce serait dommage de se disputer, de se fâcher pour si peu !

Si peu, c'est aussi quand son voisin, emporté par une discussion ne s'est pas rendu compte qu'il devenait gênant, si peu, c'est aussi dépasser de quelques minutes les horaires autorisés.

Franchement ce serait dommage de se « fâcher pour si peu » !  
Profitions tous de la chance que nous avons de vivre à la  
campagne.